

FAITS DIVERS/JUSTICE

faits-dj.union@sonapresse.com

Oyem : le procureur général invite le corps judiciaire à s'arrimer aux "normes"

E. EBANG MVE
Oyem/Gabon

LA Cour d'appel et le tribunal de première instance d'Oyem ont effectué, hier, la rentrée judiciaire 2021-2022. C'était en présence du procureur de la République près le tribunal de première instance d'Oyem, Périne Ada Obiang, des préfets de l'Okano et du Woleu, respectivement Timothée Malemba (représentant le gouverneur du Woleu-Ntem) et Brice Arcadius Moussirou, et d'autres personnalités locales. Occasion pour le procureur général (PG) près la Cour d'appel d'Oyem, Rufin Dikoumba, d'inviter les responsables du corps judiciaire

dans le Septentrion, à s'arrimer davantage "aux bonnes normes". Faisant le bilan du travail juridictionnel de l'année qui vient de s'achever, le PG a regretté que les pièces d'exécution ne sont jamais établies rapidement après la formalisation des décisions. Ce qui a pour conséquence de "laisser des personnes condamnées impunies et des amendes non recouvrées", a-t-il indiqué. Il n'a pas manqué de s'insurger contre la prolongation de la détention préventive qui, souvent, intervient hors délai. Plus grave : "Les criminels bénéficient trop facilement de la mise en liberté provisoire en cours d'instruction, s'ils ne sont pas laissés libres dès la première comparution, malgré les graves troubles causés à

l'ordre public", a fait remarquer Rufin Dikoumba. Aussi, a-t-il exhorté les juges d'instruction à "retrouver les bons réflexes". Le PG a également invité les chefs de corps des Officiers de police judiciaire (OPJ), à persévérer et poursuivre le démantèlement des réseaux criminels dans le Woleu-Ntem, comme ils le font si bien ces dernières années. Il a enfin félicité le parquet de la République, pour l'organisation, cette année, du Gala des OPJ, qui était un cadre d'échange d'expériences enrichissantes



Photo: PME

Les autorités posant pour la postérité au sortir de la cérémonie.

entre OPJ, pour la lutte contre divers crimes qui sévissent dans le nord du Gabon. A noter que cette audience solennelle de rentrée judiciaire était présidée par Guy Martial Zogo Nkassa.

Ndjolé : un plateau de bois surchargé se renverse

Abel EYEGHE EKORE
Libreville/Gabon

LE plateau d'une semi-remorque transportant plusieurs planches, s'est renversé dernièrement sur la route, plus précisément au village Camp 5, situé à 5 kilomètres de Ndjolé, le chef-lieu du département de l'Abanga-Bigné. Une surcharge ayant entraîné une défaillance technique serait à l'origine de cet accident qui, heureusement, n'a pas fait de victime. Des sources proches du dossier précisent que le chauffeur, un ressortissant camerounais, Oba Ousmane, après avoir amorcé le tournant, a vu la sellette du tracteur (encore appelée Fifth wheel coupling) se détacher de la remorque. Toute chose qui a entraîné alors un déséquilibre du plateau, qui s'est littéralement renversé sur la route. Toute la cargaison de bois s'est éparpillée sur la voie.



Photo: Abel Eyeghe

Le plateau de bois renversé.

Heureusement, indique les mêmes sources, aucun autre véhicule ne roulait de part et d'autre de la route au moment de l'accident. Il faut dire qu'on a évité de justesse un drame. Bien que sonné et traumatisé, le chauffeur de la semi-remorque s'en est sorti sain et sauf. Aussitôt informés de l'accident, les gendarmes de la brigade Setrag de Ndjolé ont effectué le déplacement dans le cadre du constat d'usage.



CASSE NATIONALE DE SÉCURITÉ SOCIALE
Notre ambition : mieux vous servir

DIRECTION GENERALE

COMMUNIQUE

(Portant collecte des pièces de maintien de droits aux Prestations Familiales)

La Caisse Nationale de Sécurité Sociale informe l'ensemble de ses Allocataires et les Employeurs, qu'elle procédera à la collecte des pièces de maintien de droits: **certificats de scolarité, certificats de non scolarité et certificats médicaux à compter du 18 octobre 2021, et ce jusqu'au 31 décembre 2021.**

A cet effet, les dépôts se feront dans les différentes Agences de la CNSS à l'exception de celle de Libreville.

Par ailleurs, afin d'éviter tout rejet, les certificats téléchargeables sur notre site internet www.cnss.ga devront être correctement renseignés et signés.

Pour toute information complémentaire, veuillez appeler le 1432.

Notre ambition: mieux vous servir

Fait à Libreville, le 14 octobre 2021

LE DIRECTEUR GENERAL



Patrick OSSI OKORI

2070, Avenue Georges DAMAS ALEKA, Batavéa • B.P : 134 Libreville - Gabon
Tél : (+241) 011 79 12 00 • Fax : (+241) 011 74 64 25 • Centre d'Appels : 1432 • Cellule Plaintes Clients : 1431
www.cnss.ga • Facebook : caissenationaledesecuritesocialegabon-officiel